

Dossier des annexes

Schéma directeur d'accessibilité –
Agenda d'accessibilité
programmée

Août 2016



ANNEXE 1 : Exemple de fiche de signalement d'obstacle	4-5
ANNEXE 2 : Annexe II de l'arrêté du 23 mai 2013 modifiant l'arrêté du 3 janvier 2008 (FIMO)	6-7
ANNEXE 3 : Annexe II bis de l'arrêté du 23 mai 2013 modifiant l'arrêté du 3 janvier 2008 (FCO)	8-9
ANNEXE 4 : Liste des pôles d'échanges identifiés	10-11
ANNEXE 5 : Liste des structures d'accueil pour personnes en situation de handicap identifiés en concertation avec le CDIPH	12-13
ANNEXE 6 : Liste des principales structures générant du déplacement et recevant au moins 1 500 personnes	14-15
ANNEXE 7 : Taux d'accessibilité actuel des lignes régulières de bus et taux d'accessibilité à l'horizon 2019.....	16-17
ANNEXE 8 : Liste des 96 points d'arrêt prioritaires identifiés	18-20

ANNEXE 1 : Exemple de fiche de signalement d'obstacle



24, bd Charles de Gaulle
63000, Clermont-Ferrand
www.t2c.fr

2, bis rue de l'Hermitage
63000, Clermont-Ferrand
04.73.44.68.68



FICHE DE SIGNALEMENT D'OBSTACLE(S)

A l'accessibilité des personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite

En tant que personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite, vous avez rencontré un ou plusieurs obstacles pour accéder aux transports publics. Dans ce cadre, une fiche de signalement d'obstacle(s) est mise à votre disposition par le SMTC-AC, afin de recueillir vos réclamations et en assurer le suivi. Ces signalements peuvent porter sur :

- Les dysfonctionnements rencontrés dans les véhicules ou aux arrêts ;
- L'information ;
- La vente des titres de transport ;
- L'assistance, etc.

DESCRIPTIF DU SIGNALEMENT

Date
Heure
Lieu / Nom du point d'arrêt
N° de ligne
Sens de circulation
Commune
Service concerné	<input type="checkbox"/> Bus <input type="checkbox"/> Tramway <input type="checkbox"/> Transport à la demande <input type="checkbox"/> Autre :

Explication sommaire de l'obstacle rencontré :

PRECISIONS SUR L'OBSTACLE RENCONTRE

A quel moment avez-vous rencontré l'obstacle :

<input type="checkbox"/> Préparation du voyage	<input type="checkbox"/> Achat du titre de transport
<input type="checkbox"/> Accès à l'arrêt	<input type="checkbox"/> Attente
<input type="checkbox"/> Montée à bord du véhicule	<input type="checkbox"/> A bord du véhicule
<input type="checkbox"/> Descente du véhicule	<input type="checkbox"/> Autre :

L'obstacle rencontré concerne :

1. Les dispositifs d'accès aux points d'arrêt

<input type="checkbox"/> Hauteur du quai	<input type="checkbox"/> Hauteur des trottoirs
<input type="checkbox"/> Autre :	

2. Les dispositifs d'accès dans les véhicules de type :

<input type="checkbox"/> Bus	<input type="checkbox"/> Tramway
<input type="checkbox"/> Autre :	

3. Les dispositifs de signalement :

<input type="checkbox"/> Sonore	<input type="checkbox"/> Visuel
<input type="checkbox"/> Autre :	

4. L'acceptation de votre chien-guide :

<input type="checkbox"/> Mon chien-guide a été refusé à bord du véhicule	<input type="checkbox"/> Autre :
--------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------

5. D'autres critères :

.....

Suggestions d'amélioration (*facultatives*) :

.....

A PROPOS DE VOUS

Vous êtes une personne :

<input type="checkbox"/> En situation de handicap ou à mobilité réduite Précisez le handicap si vous le souhaitez :	<input type="checkbox"/> Autre :
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------

Coordonnées (*à remplir si une réponse personnelle est souhaitée¹*)

<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
TELEPHONE :	MAIL :@.....

Je souhaite être informé(e) des suites réservées à mon signalement :

<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
------------------------------	------------------------------

¹ **Confidentialité des données** : conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant.

ANNEXE II		
LA FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE (FIMO) TRANSPORT DE VOYAGEURS		
	Accueil et présentation de la formation	1 h
Thème 1	<p>Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les caractéristiques techniques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité - le perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant - principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique - le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers - application pratique de la conduite professionnelle en situation normale comme en situation difficile : 10 h de conduite individuelle comprenant 1 h de manœuvres professionnelles (sur ces 10 h, 4 h au maximum peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial) auxquelles s'ajoute 1 h de commentaires pédagogiques 	65 h dont 44 h pour la pratique de la conduite (40h de conduite et 4 h de commentaires pédagogiques)
Thème 2	<p>Application des réglementations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers (ex: fonction publique...) - la réglementation applicable au transport de voyageurs en national et en international, urbain et non urbain, et notamment les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé 	21 h
Thème 3	<p>Santé, sécurité routière et sécurité environnementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la prévention des risques physiques, notamment de l'hypovigilance - l'aptitude physique et mentale - la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques - les principes élémentaires du secourisme - les règles de circulation et de signalisation routières - les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds 	35 h

	<ul style="list-style-type: none"> - les accidents du travail en circulation et à l'arrêt - la sécurité dans le transport scolaire - les principes de la gestion des situations conflictuelles - la circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages - le franchissement des passages à niveau - la criminalité et le trafic des clandestins 	
Thème 4	<p>Service, logistique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés - les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque d'une entreprise et au développement de la qualité de service - l'environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels 	14 h
	Test final d'évaluation des compétences acquises, corrections et synthèse du stage	4 h
	Durée totale du stage	140 h

Admission :

- pour la partie théorique: QCM de 60 questions, recevabilité à 36 bonnes réponses
- pour la partie pratique : contrôle continu

ANNEXE 3 : Annexe II bis de l'arrêté du 23 mai 2013 modifiant l'arrêté du 3 janvier 2008 (FCO)

ANNEXE II bis		
LA FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO) TRANSPORT DE VOYAGEURS		
	Accueil et présentation de la formation	0 h 30
	Bilan des connaissances relatives : - aux réglementations spécifiques aux transports et à la sécurité routière, - aux techniques et comportement en conduite : conduite libre accompagnée (évaluation individuelle et analyse) : 0 h 30*	3 h 30
Thème 1	Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité : - prise en compte des caractéristiques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité - principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique - perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant - le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des passagers - application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile (1 h 30 de conduite individuelle* dont au maximum 0 h 30 peuvent être effectuées en recourant à un simulateur haut de gamme ou sur un terrain spécial)	11 h dont 6 h pour la pratique de la conduite (5 h 20 de conduite et 0 h 40 de commentaires pédagogiques
Thème 2	Application des réglementations (actualisation des connaissances) : - la réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs, notamment les temps de conduite et de repos des conducteurs, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, la formation des conducteurs, les conventions collectives, les statuts particuliers ex: fonction publique) - la réglementation applicable au transport de voyageurs en national et en international, urbain et non urbain, et notamment les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé	6 h
Thème 3	Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (actualisation des connaissances) : - la prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance - l'aptitude physique et mentale - la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques	7 h

	<ul style="list-style-type: none"> - les principes élémentaires du secourisme - les règles de circulation et de signalisation routières - les risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds - les accidents du travail en circulation et à l'arrêt - la sécurité dans le transport scolaire - les principes de la gestion des situations conflictuelles - la circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages - le franchissement des passages à niveau - la criminalité et le trafic de clandestins 	
Thème 4	<p>Service, logistique (actualisation des connaissances) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la sensibilisation au handicap et la prise en compte des voyageurs handicapés - les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service - l'environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels 	4 h
	Évaluation des acquis et synthèse du stage	3 h
	Durée totale du stage	35 h

Evaluation des acquis : test final d'auto évaluation

* ces temps de conduite individuelle peuvent, pour des raisons pédagogiques, être regroupés et effectués en deux fois une heure

ANNEXE 4 : Liste des pôles d'échanges identifiés

Pôle d'échange	Adresse	Lignes à proximité (200m)	Arrêts à proximité (200m)	
			Accessibles	Non accessibles
Parc de proximité Croix de Neyrat	Rue du Torpilleur Sirocco Clermont-Fd	A – 21 – 24	- Croix de Neyrat - Neyrat (24)	- Narvik (24)
Parc relais Les Pistes	Rue de la Fontaine de la Ratte Clermont-Fd	A – 33	- Les Pistes (A)	- Les Pistes (33)
Parc relais Henri Dunant	Bd Winston Churchill Clermont-Fd	A – 8	- CHU G. Montpied	/
Parc de proximité Margeride	Rue Roche Genès Clermont-Fd	A – 13 – 21	- Margeride - Foisses	/
Parc de proximité La Pardieu	Rue Jean Claret Clermont-Fd	A	- La Pardieu Gare (tram)	/
Gare SNCF	46 av. de l'Union Soviétique Clermont-Fd	B – 3 – 4 – 8 – 35 – 36	- Gare SNCF	/
Stade G. Montpied	Rue Robert Lemoy Clermont-Fd	3 - 21	- Stade G. Montpied	/

ANNEXE 5 : Liste des structures d'accueil pour personnes en situation de handicap identifiées en concertation avec le CDIPH

Structure	Type	Adresse	Lignes dans un rayon de 200 mètres	Arrêts dans un rayon de 200 mètres	
				Accessibles	Non accessibles
ADAPEI IMP Clairfontaine	Association personnes handicapées	104 rue de l'Oradou Clermont-Fd	C	- Le Chateau	
ADAPT	Association personnes handicapées	43 av. de la Margeride Clermont-Fd	13 – 21	- Flaubert	
AFM	Association contre la myopathie	36 rue de Sarliève Cournon d'Auvergne	/	/	/
ALTERIS	Association à vocation sanitaire et sociale	24 rue de Serbie Clermont-Fd	5 – 32	/	/
ALTIS	Association pour enfants déficients intellectuels	17 rue Jean Richepin Clermont-Fd	A - 7	- Hôtel de Ville - Lycée Sidoine Apollinaire	
AMH	Association des Malades et Handicapés	1 av. Roger Maerte Aubière	3	- Artière - Marcel Michelin	
Anditoit	Association pour adultes handicapés mentaux	31 rue de la Gravière Clermont-Fd	/	/	/
APHM Ecole Chanteranne	Ecole élémentaire spécialisée pour les élèves en situation de handicap	131 rue Champfleuri Clermont-Fd	3	- Chanteranne	
APF	Association des Paralysés de France	1 rue Gustave Courbet - CF	A - 33	- Les Pistes (A)	- Les Pistes (33)
ARS	Agence régionale de santé	60 avenue de l'Union Soviétique	B – 3 – 4 – 35 – 36	- Deux Patriotes	
AVH	Association pour personnes aveugles et malvoyantes	24 av. des Paulines Clermont-Fd	C – 3 – 7 – 8 – 9 – 13	- Fleury (C – 7 – 9) - Pont de Naud (3) - Barrière d'Issoire	- Fleury (8 – 13) - Fleury (8) - Pont de Naud (8 – 13)
CAMSP	Centre d'Action Médico-Social Précoce (0-6 ans)	112 av. de la République Clermont-Fd	A – B	- Stade M. Michelin	
CDIPH	Collectif Départemental pour l'Inclusion des Personnes en situation de Handicap	25 rue de l'Allagnon Cournon d'Auvergne	/	/	/
Centre Ophtalmologique Montesquieu	Service ophtalmologique	5 rue Montesquieu Clermont-Fd	A – 20 – 21 – 25 – 33	- Musée d'Art Roger Quilliot	
CRDV / Centre Basse Vision	Centre de Rééducation pour Déficients Visuels	30 et 30bis rue Sainte Rose Clermont-Fd	5 – 32		- G. Péri
Croix Marine d'Auvergne	Association pour les personnes en situation de handicap mental	17 rue Pierre Doussinet Clermont-Fd	C	- Maison Rouge	
ESAT du CCAS	Etablissement et service d'aide par le travail pour travailleurs handicapés	14 rue de l'Enfer Clermont-Fd	B – C – 3 – 4 – 8 – 9 – 10 – 12 – 13 – 27	- Ballainvilliers	
ESAT Croix Marine	Etablissement et service d'aide par le travail pour travailleurs handicapés	53 rue F. Forest Romagnat	/	/	/
ESAT du Brezet	Etablissement et service d'aide par le travail pour travailleurs handicapés	132 av. Jean Mermoz Clermont-Fd	20		- Gay Lussac
Espérance 63	Association pour les personnes en situation de handicap psychique	39 av. Albert et Elisabeth Clermont-Fd	B – 3 – 4 – 8 – 35 – 36	- Gare SNCF	
Foyer (ADAPEI)	Foyer pour adultes en situation de handicap mental	249 rue de Blanzat Clermont-Fd	/	/	/
FNATH	Association pour personnes accidentées du travail et des handicapés	29 rue G. Péri Maison du Peuple Clermont-Fd	5 – 32		- G. Péri

GAIPAR	Association pour les déficients visuels	39 bd Duclaux Clermont-Fd	5	- Banque de France -IUFM	
Handi Sup Maison de la vie étudiante	Association d'accompagnement des jeunes en situation de handicap	24 av. des Landais Clermont-Fd	13		- Observatoire
IDJS	Etablissement pour jeunes déficients auditifs et présentant des troubles du langage	4 rue de Barante Clermont-Fd	/	/	/
Lee Voirien	Association culturelle entre personnes en situation de handicap et personnes valides	15 rue des Jardiniers Clermont-Fd	21	- Jardiniers -Kennedy	
L'Espoir	Foyer d'hébergement pour personnes en situation de handicap mental	15 rue de la Boussadet Cébazat			
Les Ptits Dômes	Association destinée aux enfants présentant un retard neuro-moteur ou des malformations congénitales	CHU Estaing Clermont-Fd	B	- CHU Estaing	
Maison des Sourds	Association pour personnes sourdes ou malentendantes	1 rue de Tournoël Clermont-Fd	A – 3 - 21	- Stade G. Montpied	
MDPH	Maison Départementale pour Personnes Handicapées	11 rue de Vaucanson Clermont-Fd	A – B	- Stade M. Michelin	
PEP	Association de solidarité pour l'enfance	31 rue Pelissier Clermont-Fd	A	/	/
SAE Trisomie 21	Service d'accompagnement expérimental	14 bis rue de l'horloge Cébazat	21 - 24	- Les Perches	
SAJ (ADAPEI)	Service d'accueil de jour	46 rue Croix Léonardoux Clermont-Fd	7	- Tillon	
SAVS Trisomie 21	Service d'accompagnement à la vie sociale	16 rue Toussaint Louverture Clermont-Fd	A	- Gravière	
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile	4 rue Toussaint Louverture CF	A	- Gravière	
SESSAD de Cézallier	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile	IME de Theix 14 rte du Mont-Dore St Genès Champanelle	/	/	/
SESSAD Victor Dury	Service d'éducation et de soins spécialisés à domicile	20 rue de Strasbourg Clermont-Fd	B – 3 – 4 – 8 – 35 – 36	- Gare SNCF	
ESAT Les Volcans Trisomie 21	Association pour personnes atteintes de trisomie 21	48 rte de Gerzat Cébazat	21 – 24 – 31	/	/
URAPEDA	Association pour personnes sourdes et malentendantes	7 allée du groupe Nicolas Bourbaki Aubière	13 – 21	- Flaubert	
UNAFAM	Association pour les personnes en situation de handicap psychique	17 rue Pierre Doussinet Clermont-Fd	C	- Maison Rouge	

ANNEXE 6 : Liste des principales structures générant du déplacement et recevant au moins 1 500 personnes

Nom structure	Adresse	Type de structure	Lignes à proximité (200m)	Pts d'arrêt à proximité (200m)	
				Acc.	Non acc.
Maison de la Culture	71 bd F. Mitterrand - Clermont-Fd	Salles de concerts, spectacles, expositions...	A - 4 - 8 - 12 - 13 - 27	Maison de la Culture / Salins Pasteur (8-13) / Salins Coubertin (4-12-27)	
Coopérative de Mai	Rue Serge Gainsbourg - Clermont-Fd		3 - 4.	Cataroux (4) Clos Four (3)	
Zenith d'Auvergne + Grande Halle	Plaine de Sarliève - Cournon d'Auvergne		22		Château de Sarliève / L'Arche
Opéra-Théâtre	22 bd Desaix - Clermont-Fd		A - B - C - 9 - 10	Jaude	
Polydôme	Place du 1er Mai - Clermont-Fd		3 - 4.	Cataroux (4) Clos Four (3)	
Maison des Sports	Place des Bughes - Clermont-Fd	Etablissements sportifs, stades...	7	Maison des Sports	Maison des Sports
Stade M. Michelin	35 rue du Clos Four - Clermont-Fd		A - B	Stade M. Michelin	
Stade G. Montpied	Rue Robert Lemoy - Clermont-Fd		A - 3 - 21	Stade G. Montpied	
CHU G. Montpied + Centre J. Perrin	58 rue Montalembert - Clermont-Fd	Etablissements de soins	A - 8	CHU G. Montpied	
CHU Hopital Nord	61 rue de Châteaugay - Cébazat		21	Cébazat CHR Nord	
CHU Estaing	1 rue Lucie Aubrac - Clermont-Fd		B	CHU Estaing	
Pôle Santé République	105 av. de la République - Clermont-Fd		A - B	Stade M. Michelin	
Complexe des Cézeaux (Blaise Pascal)	24 av. des Landais - Aubière	Etablissements d'enseignement supérieur	A - 13	Campus (A) / Cézeaux Pellez (A) / Margeride (A-13)	Landais (13) / Observatoire (13)
Université d'Auvergne Clermont I (Ronde, Ecole de Droit, Faculté Médecine, Faculté Dentaire)	Rue de la Rotonde - CF		3 - 8.	Côte Blatin	
	49, bd F. Mitterrand - CF		A - 3	Universités	
	28 pl. Henri Dunant - CF		A - 8	CHU G. Montpied	
	2 rue de Braga - CF		B	CHU Estaing	
Université Blaise Pascal Clermont II (Carnot, UFR LLSH)	34 avenue Carnot - CF		B - C - 8 - 9 - 10 - 13	Faculté / Carnot	
	Bd Gergovia - CF		A - 3	Universités / Barrière d'Issoire	
Vetagro'Sup	89, av. de l'Europe - Lempdes		35 - 36		Marmilhat
Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE)	36 av. Jean Jaurès - Chamalières		/	/	/

ANNEXE 7 : Taux d'accessibilité actuel des lignes régulières de bus et taux d'accessibilité à l'horizon 2019

Lignes	Nombre de pts d'arrêt aux normes	Nombre total de pts d'arrêt	Taux d'accessibilité actuel	Nombre de pts d'arrêt prioritaires identifiés	Nb d'ITA identifiées	Nb de pts d'arrêt aux normes à l'horizon 2019 (sans les ITA)	Nb de pts d'arrêt à mettre en accessibilité après 2019 (sans les ITA)	Taux d'accessibilité à l'horizon 2019
B	35	35	100%	0	0	0	0	100%
C	81	84	96%	3	2	82	0	98%
3	104	106	98%	2	0	106	0	100%
4	96	99	97%	3	0	99	0	100%
5	27	38	71%	5	2	30	6	79%
7	23	35	66%	2	2	23	10	66%
8	43	71	61%	8	0	51	20	72%
9	31	59	53%	28	5	54	0	92%
10	54	81	67%	0	0	81***	0	100%
12	53	73	73%	15	0	68	5	93%
13	34	88	39%	8	0	42	46	48%
20	25	66	38%	4	0	37**	29	56%
21*	58	64	91%	6	0	64	0	100%
22	22	59	37%	9	0	31	28	53%
24	19	34	56%	1	0	20	14	59%
25	2	8	25%	4	0	6	2	75%
26	11	41	27%	4	2	13	24	32%
27	24	56	43%	14	0	38	18	68%
31	6	31	19%	0	0	6	25	19%
32	14	39	33%	2	0	16	23	41%
33	4	19	21%	4	0	8	11	42%
34	8	44	18%	5	0	13	31	30%
35	29	47	62%	18	0	47	0	100%
36	31	68	46%	18	0	49	19	72%

*Ligne régulière

**Car 8 points d'arrêt en communs avec la ligne 10 donc mise en accessibilité prévue pour 2016

***Car mise en accessibilité prévue pour 2016

ANNEXE 8 : Liste des 96 points d'arrêt prioritaires identifiés

Arrêt	Sens	Lignes	Sur une ligne structurantes	Desservi par au moins 2 lignes	200m d'un pôle d'échanges	200m d'une structure d'accueil	Point d'arrêt complémentaire pour continuer logique d'accessibilité par ligne	ITA	Caractéristiques ITA
08 Mai.	Hauts de Chamalières	8 et 13	0	1	0	0	0	0	
Agriculture	Delille Montlosier	9, 35 et 36	0	1	0	0	0	0	
AIA	Delille Montlosier	35 et 36	0	1	0	0	0	0	
	Pt du Château - Rte de Lyon		0	1	0	0	0	0	
Arago	Trémonteix Charcot	9	0	0	0	0	1	0	
	Georges Besse		0	0	0	0	1	0	
Beaumont Pl. d'Armes	Matussat Châtaigneraie	8, 12 et 27	0	1	0	0	0	0	
Bellevue	Romagnat Gergovia	3 et 12	0	1	0	0	0	0	
Bughes	Trémonteix Charcot	9	0	0	0	0	1	0	
	Georges Besse		0	0	0	0	1	0	
Cartoucherie	Cournon Lycée Descartes	C, 7 et 9	1	1	0	0	0	1	Emprise = 1,49 mètres
Centre Routier	Quartier Chambon	21	0	0	0	0	1	0	
Ceyrat Mairie	Trémonteix Charcot	4 et 26	0	1	0	0	0	0	
Chambre de commerce	Trémonteix Charcot	9	0	0	0	0	1	0	
Chanelles	Trémonteix Charcot	9	0	0	0	0	1	0	
	Georges Besse		0	0	0	0	1	0	
Chapelle de l'Agneau	Trémonteix Charcot	4	0	0	0	0	1	0	
Chappe	Quartier Chambon	21	0	0	0	0	1	0	
Charles de Gaulle	Delille Montlosier	34, 35 et 36	0	1	0	0	0	0	
	Lempdes le Pontel		0	1	0	0	0	0	
Château de Sarliève	Cournon Hortensias	22	0	0	0	1	0	0	
	Plaine de Sarliève		0	0	0	1	0	0	
Condamine	Trémonteix Charcot	9	0	0	0	0	1	0	
	Georges Besse		0	0	0	0	1	0	
Cornonet	Cournon Hortensias	22	0	0	0	0	0	0	
	Lycée Lafayette	22 et 34	0	1	0	0	0	0	
Cournon Hortensias	Cournon Lycée Descartes	22 et 34	0	1	0	0	0	0	
	Lycée Lafayette		0	1	0	0	0	0	
Delille Montlosier	Lempdes le Pontel	35 et 36	0	1	0	0	0	0	
	Quartier Chambon	12 et 27	0	1	0	0	0	0	
Diomède	Georges Besse	9	0	0	0	0	1	0	
Fleury	Matussat Châtaigneraie	8 et 13	0	1	0	1	0	0	
	Vallières	8	0	0	0	1	0	0	
Forest	Delille Montlosier	12 et 27	0	1	0	0	0	0	
	Quartier Chambon		0	1	0	0	0	0	
Gabriel Péri	Gaillard	5 et 32	0	1	0	1	0	0	
	Royat Pépinière		0	1	0	1	0	0	

Gandaillat	Delille Montlosier	35 et 36	0	1	0	0	0	0	
	Lempdes le Pontel		0	1	0	0	0	0	
Gargailles	Delille Montlosier	35 et 36	0	1	0	0	0	0	
	Lempdes le Pontel		0	1	0	0	0	0	
Gay Lussac	Aulnat St Exupéry	20	0	0	0	1	0	0	
	Gerzat Champfleuri		0	0	0	1	0	0	
Georges Besse	Trémonteix Charcot	9	0	0	0	0	1	0	
	Georges Besse		0	0	0	0	1	0	
Glacière	Trémonteix Charcot	9	0	0	0	0	1	0	
	Georges Besse		0	0	0	0	1	0	
INRA Croüel	Lempdes le Pontel	35 et 36	0	1	0	0	0	0	
Jean Moulin	Trémonteix Charcot	9	0	0	0	0	1	0	
	Georges Besse		0	0	0	0	1	0	
Kepler	Trémonteix Charcot	9, 35 et 36	0	1	0	0	0	0	
	Pt du Château - Rte de Lyon	35 et 36	0	1	0	0	0	0	
Landais	Hauts de Chamalières	13	0	0	0	1	0	0	
	Pérignat les Horts		0	0	0	1	0	0	
Landouzy	Gaillard	5 et 26	0	1	0	0	0	1	Pente = 5,8%
	Royat Pépinière		0	1	0	0	0	1	Pente = 5,8%
L'Arche	Cournon Hortensias	22	0	0	0	1	0	0	
	Plaine de Sarliève		0	0	0	1	0	0	
Les Chabades	Ceyrat Pradeaux	4 et 8	0	1	0	0	0	0	
Les Vignes	Terminus partiel	3	0	0	0	0	1	0	
Malintrat	Musée d'Art Roger Quilliot	25 et 33	0	1	0	0	0	0	
	Zone des Gravanches		0	1	0	0	0	0	
Marmilhat	Delille Montlosier	35 et 36	0	1	0	0	0	0	
	Lempdes le Pontel		0	1	0	0	0	0	
Narvik	Blanzat la Grotte	24	0	0	1	0	0	0	
Observatoire	Hauts de Chamalières	13	0	0	0	1	0	0	
	Pérignat les Horts		0	0	0	1	0	0	
Pâles	Delille Montlosier	12 et 27	0	1	0	0	0	0	
	Quartier Chambon		0	1	0	0	0	0	
P. Boulanger	Trémonteix Charcot	9	0	0	0	0	1	0	
	Georges Besse		0	0	0	0	1	0	
Plaine de Sarliève	Terminus ligne partielle	22	0	0	0	1	0	0	
Pointe de Cournon	Tamaris	C	1	0	0	0	0	0	
Pont de Naud	Pérignat les Horts	13	0	0	0	1	0	0	
	Vallières	8 et 13	0	1	0	1	0	0	
Poste	Royat Pépinière	5 et 26	0	1	0	0	0	0	
Pourliat	Delille Montlosier	12 et 27	0	1	0	0	0	0	
	Quartier Chambon		0	1	0	0	0	0	

Résistance	Matussat Châtaigneraie	8, 12 et 27	0	1	0	0	0	0	Pente = 5,2% mais peut être déplacé
	Vallières		0	1	0	0	0	0	Pente = 5,6% mais peut être déplacé
Rodolphe Diesel	Georges Besse	9, 35 et 36	0	1	0	0	0	0	Pt d'arrêt en arrondi = coûts supplémentaires à prévoir
Ronzières	Georges Besse	9, 35 et 36	0	1	0	0	0	0	
	Trémonteix Charcot		0	1	0	0	0	0	
Roseaie	Delille Montlosier	12 et 27	0	1	0	0	0	0	
	Quartier Chambon		0	1	0	0	0	0	
Solayer	Cébazat CHR Nord	21	0	0	0	0	1	0	
	Quartier Chambon		0	0	0	0	1	0	
Stade Gravanches	Musée d'Art Roger Quilliot	25 et 33	0	1	0	0	0	0	
	Zone des Gravanches		0	1	0	0	0	0	
Tocqueville	Delille Montlosier	12 et 27	0	1	0	0	0	0	
	Romagnat Opme	27	0	0	0	0	0	0	
	Quartier Chambon	12	0	0	0	0	0	0	
Vertaizon	Cournon Lycée Descartes	C, 7 et 9	1	1	0	0	0	1	Emprise = 1,49 mètres
	Georges Besse	9	0	0	0	0	0	1	Pente = 5,2%
Viviani	Aulnat St Exupéry	20 et 21	0	1	0	0	0	0	
	Gerzat Champfleuri		0	1	0	0	0	0	
TOTAL			3	53	1	17	24	5	

